

Invitez un enfant cet été...

Pour vous, comme pour le Secours Populaire, un enfant a le droit de manger à sa faim, mais aussi de connaître la beauté, la joie de respirer à pleins poumons, d'admirer, d'écouter... Pour vous, tous ont le droit de s'ébattre à perdre haleine, de rire aux larmes, d'éprouver des émotions nouvelles, de sentir battre leur coeur à se rompre, de découvrir aventures, mystères, horizons...

Vous dites : "Que puis-je faire ?"

Pour des milliers d'enfants en FRANCE, être en "vacances" signifie tout simplement ne pas aller à l'école, rester quand les autres partent. Ils ne peuvent partir que si quelqu'un les invite...

Vous habitez un village, une petite ville, une ferme... Pourquoi ne pas donner à un enfant le plaisir de vivre quelques semaines chez vous cet été ?

Si vous partez vers la forêt, la montagne, la mer ou ailleurs... Pourquoi ne pas emme-

ner un enfant respirer le même air et sentir le même soleil que vous ?

Et si vous invitiez un enfant pour jouer avec les vôtres aux jeux des grandes vacances ?

Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant défavorisé, le S.P.F. est là pour organiser cet accueil. Ceux qui partiront en vacances grâce à vous ont entre 6 et 10 ans et leur séjour est de trois ou quatre semaines en juillet ou (et) août. Un responsable du S.P.F. vous rendra visite avant tout engagement définitif afin de vous informer complètement sur cette opération annuelle des "oubliés de l'été".

Si vous ne pouvez pas accueillir d'enfant, participez à notre campagne en souscrivant dans votre comité local du S.P.F. : C.C.P. 1062217 Y MARSEILLE.

MERCI.

La Présidente
Carol LEDAY

SAINTE-ANASTASIE



Les hommes de la route... bétonnée.



BULLETIN MUNICIPAL

MAI 1994
N° 57

MEDAILLE D'HONNEUR AERONAUTIQUE

Nos félicitations à M. Armand BROSSAUD, Conseiller Municipal, qui vient de se voir décerner la Médaille d'Honneur Aéronautique.

A VENDRE

GOLF modèle 87. 6 Cv. Excellent état.
Prix 7 000 Frs. Tél. 94.72.29.23.

A LOUER

A SAINTE-ANASTASIE cabanon pour l'été (juin-juillet-août). Tél. 94.72.29.21.



RESTAURANT SCOLAIRE

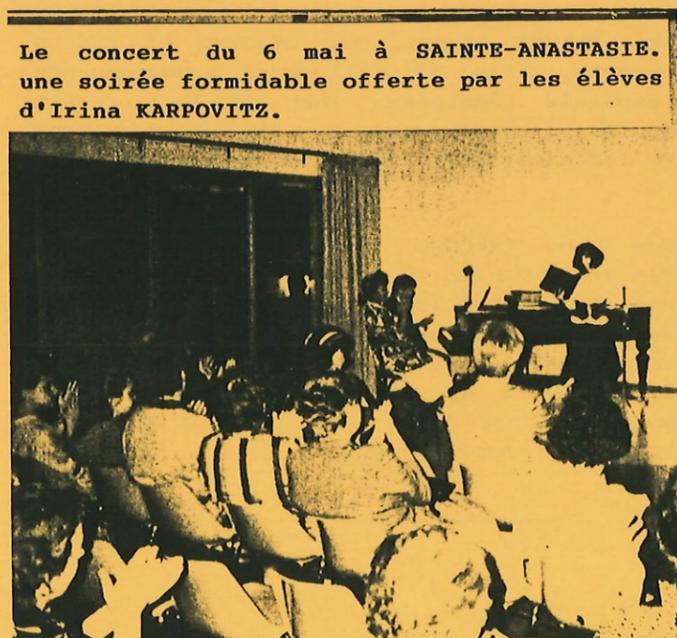
Lors d'absence occasionnelle d'un instituteur ou de sortie scolaire, les inscriptions des enfants de la classe concernée seront systématiquement annulées.

Les parents désirant cependant laisser leur enfant à la cantine devront le faire savoir à la Mairie dans les formes habituelles.

FETE DE LA MUSIQUE

1. Le 21 juin, l'Ecole de Musique de SAINTE-ANASTASIE, présentera l'audition publique de tous les élèves de la classe de piano. Les parents et toutes les personnes intéressées sont invités à ce spectacle.

2. Tous les musiciens du village souhaitant se manifester le 21 juin, peuvent se faire connaître à la Mairie.



Le concert du 6 mai à SAINTE-ANASTASIE. une soirée formidable offerte par les élèves d'Irina KARPOVITZ.

LE MOT DU MAIRE

L'école d'un village est un lieu ouvert, vivant et protégé, objet de l'attention et de la contribution de tous.

A SAINTE-ANASTASIE, c'est un peu plus que cela, c'est un espace de convergence et d'intégration à la vie communale pour de nombreux enfants et de nombreux parents.

En effet, depuis plusieurs années, les acteurs de cette identité, qu'ils soient enseignants, parents d'élèves ou élus, ont toujours oeuvré en étroite collaboration, dans l'intérêt exclusif des enfants.

Dans cette équipe, l'Association des Parents d'Elèves assume avec enthousiasme, une difficile fonction d'animation et de revendication responsable parfaitement naturelle et même irremplaçable.

C'est dans cet esprit, sous l'impulsion de dirigeants ne ménageant jamais leurs efforts, que les Parents d'Elèves participent, en particulier, efficacement aux travaux du Conseil d'Ecole.

Hélas, même les meilleures volontés s'épuisent parfois, si elles ne se sentent pas suffisamment soutenues, voire même relayées, par d'indispensables appuis et apports de parents trop souvent discrets lorsque tout va bien.

Cet engagement associatif des "nouveaux Parents d'Elèves" aux côtés des plus anciens, ne doit pas faire défaut à notre village ni à nos enfants.

La kermesse des écoles du 25 juin prochain pourrait être le lieu et l'instant de cette nécessaire prise de conscience. C'est un voeu, qu'avec tous ceux qui sont attachés à leur école, je forme avec confiance.

Jean-Pierre MORIN

CHRONIQUE MUNICIPALE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES SPORTS ET LOISIRS DU 4 MAI 1994

ETAIENT PRESENTS :

M. MORIN (Maire), M. DEHAYE (Adjoint aux finances), M. JURAVER (Directeur Technique et représentant M. CUADRA, Président de la Gym Douce), M. FADDA (Cigales), M. ISTRIA M. GONNET (Vouloir), M. BROSSAUD (Président des Associations), M. MARQUES (A.S.L Boucles de l'Issole), M. VANDAELE (Badminton), M. RAYNAUD (Boules), M. SCLAFANI (Foot et Volley), M. BRUZZONE (Basket), M. GUIGNIER (Comité des Fêtes), Mme MORIN (représentant le Tennis), Mme LAURENT (Randonneurs Pédestres de SAINTE-ANASTASIE.

ETAIT ABSENT :

M. BUGEIA (Randonneurs de l'Issole).

PREVISIONS POUR LA SAISON SPORTIVE PROCHAINE

M. BRUZZONE (Basket) : Poursuite d'une politique "jeune".

Il propose de mettre sur pied une équipe de vétérans et recueille toutes les inscriptions (mixtes).

M. SCLAFANI (Volley-Ball) : Reconstitution des 3 équipes volley.

Lors de l'assemblée générale du 27 mai, le programme sera établi.

M. VANDAELE (Badminton) : Les séances d'entraînement fonctionnent bien chaque dimanche. Un certain nombre de personnes seraient intéressées par des séances durant la semaine.

Traçage du terrain : il est prévu.

M. JURAVER insiste sur la nécessité de revoir la fermeture des issues de secours de la salle de basket.

Fermeture du local du matériel : une grille est commandée.

M. SCLAFANI : il sera étudié un projet de grattoir pour les foot-balleurs.

M. JURAVER (Boucles de l'Issole) souligne la nécessité d'avertir le Maire lorsque des personnes ou associations sont invitées par les dirigeants sportifs pour assister ou s'entraîner elles-mêmes

M. GONNET (Vouloir) précise que son association prépare un spectacle qui peut être présenté dès la fin juin (spectacle public le samedi en soirée et aux scolaires le mercredi suivant ou un autre jour de la semaine).

M. MARQUES (Boucles de l'Issole). Cette manifestation se déroulera 8 jours avant la fête (le 16 juillet). Les lieux de départ et d'arrivée auront lieu sur l'aire de stationnement des Ferrages.

Les convocations seront envoyées pour une première réunion fixée vers le 2 juin à 18 H aux personnes volontaires pour contribuer à l'organisation de la manifestation.

M. MORIN signale le fait que tous les 5 ans, la date de la fête change pour qu'elle ne coïncide pas avec celle de CARNOULES et éventuellement celle de BESSE.

Les étagères commandées par le Comité des Fêtes sont commandées et seront installées dès leur réception (avant la foire à la brocante).

M. GUIGNIER (Comités des Fêtes) :

Samedi 25 juin : bal par Music Show.

Dimanche 26 juin : méchoui et bal (J.Max).

Jeudi 14 juillet : (11 H 30) Anchoïade. (15 H 30) Jeux d'enfants Place St-Just. (22 H) Bal.

Fête locale les 23, 24, 25 et 26 juillet.

Samedi 23 juillet : (21 H 30) Retraite aux flambeaux. (22 H) Bal.

Dimanche 24 juillet : (11 H 30) Apéritif offert par la Mairie. L'après midi jeux pour les enfants. (22 H) Spectacle.

Lundi 25 juillet : (22 H) Bal avec Arc-en-Ciel 2000.

Mardi 26 juillet : (13 H) Aïoli avec Quatro-Rétro. Macaronade le soir.

Lundi 15 août : (13 H) Méchoui avec J.Max. (20 H) Macaronade et bal avec J.Max.

Le 11 novembre : Foire à la Brocante, Marché aux Puces, Marché Paysan, Foire Artisanale.

M. FADDA (Cigales) : Dimanche 24 juillet exposition des Cigales de 9 H à 19 H (salle polyvalente).

Tennis : Un tournoi sera prévu vers le 9 juillet.

Volley : Un tournoi sera également prévu.

Basket : Tournoi des Vétérans.



Les Médailleurs Militaires de SAINTE-ANASTASIE FORCALQUEIRET en réunion extraordinaire à SAINTE-ANASTASIE. Une ambiance quelquefois un peu chaude mais finalement responsable.

LA VIE AU VILLAGE

A L'ATTENTION DES HABITANTS DE SAINTE-ANASTASIE

L'Association E.I.M.A. tient à remercier tous les habitants de SAINTE-ANASTASIE qui ont généreusement participé à la collecte de jouets qui a eu lieu durant la semaine du 28 mars au 1er avril 1994, au profit des enfants hospitalisés, à la Mairie de SAINTE-ANASTASIE.

L'Association tient à vous informer que les jouets ont été remis :

- au service de pédo-psychiatrie au C.H.S. de PIERREFEU.

- au service de pédiatrie et des urgences du C.H.G. d'HYERES.

Votre geste a fait de nombreux heureux. MERCI.

FESTA Odile
Chargée des relations publiques

MARIAGE

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Monsieur PAGANO Gérard et de Madame LEMOINE Marie-France, célébré le 14 mai.

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés.

NAISSANCE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Charlotte BARRA, née le 11 avril.

Nous présentons toutes nos félicitations aux parents.

DECES

Nous avons le regret de vous informer du décès de :

-Monsieur LERICHE Henri, décédé le 20 avril,

-Monsieur CRAVEA Louis, décédé le 28 avril,

-Monsieur SANNIER Léon, décédé le 29 avril.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

Mme CRAVEA Jeanne, ses enfants et petits enfants, très touchés par les marques de sympathie témoignées lors de leur récent deuil, tiennent à exprimer leur très profonde reconnaissance auprès de tous.

Mme Henri LERICHE, son épouse ; M. et Mme Jacques LERICHE et leurs enfants ; M. et Mme Michel FAUCHEUX et leurs enfants, très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de M. Henri LERICHE, vous prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Le samedi 21 mai s'est tenue à la salle polyvalente, l'assemblée générale du club de foot-ball.

C'est en présence de M. MORIN, Maire du village, de M. BROSSAUD, Adjoint aux Sports et de M. JURAVÉ, Président de l'A.S.L. ainsi que la quasi-totalité des joueurs de l'équipe fanion et minimes que l'assemblée pouvait commencer. Il est à regretter cependant l'absence à cette manifestation de nombreux parents.

Présidée par M. SCLAFANI, cette réunion avait un ordre du jour particulièrement important : préparation de la nouvelle saison sportive et réélection du Bureau.

La volonté de poursuivre une politique de jeunes a été clairement affirmée par l'ensemble des membres du Bureau. A cet effet, une réunion parents, dirigeants doit avoir lieu dans les semaines à venir.

M. ILLIANO, Trésorier du club donne ensuite lecture du bilan financier du club qui s'avère en équilibre avec un solde légèrement positif.

Une salve d'applaudissements saluait ensuite le bilan sportif des différentes équipes :

Débutants : Bravo, que de victoires ! Merci aux dirigeants MM. POINTET et BRISSOT, ainsi qu'aux parents pour leur dévouement qui a permis ce remarquable parcours. Continuons.

Minimes : Une seule victoire mais une bonne progression dans le jeu est évidente grâce aux efforts de leurs entraîneurs et une envie de s'améliorer de la part des jeunes joueurs.

Persévèrons.

Seniors : L'objectif est atteint, la montée en 3ème série départementale. Cette équipe en devenant a démontré des qualités physiques et morales de grande valeur. Leur entraîneur, M. COL Jean-Luc, a su allier travail et camaraderie.

Merci à tous.

M. le Maire, dans une longue intervention, répondait ensuite aux nombreuses questions diverses avec franchise et sincérité.

L'éclairage du stade a été, bien entendu, la question la plus épineuse. Le problème reste entier mais, grâce au travail de tous et dans la persévérance, tant au niveau sportif (école de foot-ball) que moral, un nouveau soleil pourrait dans un jour proche, je l'espère, venir illuminer notre stade.

Composition du Bureau :

Président.....SCLAFANI Bernard
Vice-Président.....TORRENTE Michel
Secrétaire.....CODONNEL Corinne
Secrétaire Adjoint.....COL Jean-Luc
Trésorier.....ILLIANO Bruno
Trésorier Adjoint.....PALO Thierry
Commissaire aux comptes...JURAVÉ Aristide

NOTA : Il est à regretter la démission de notre secrétaire COL Frédéric pour raison personnelle. Merci à lui pour son excellent travail tout au long de l'année écoulée.

Recherchons : bénévoles pour encadrement. Merci. Tél. 94.72.22.79.

Enfin un sympathique vin d'honneur mettait fin à cette réunion.

LE PRESIDENT
M. SCLAFANI

**SECOURS POPULAIRE FRANCAIS
INFORMATION (CHANGEMENT DE BUREAU)**

Au cours de son assemblée générale du 15 avril, le comité du S.P.F. de SAINTE-ANASTASIE a procédé à l'élection de son nouveau Bureau, en présence de M. le Maire et de tous les membres (1 absence excusée). Le nouveau Bureau du comité, élu à l'unanimité, est composé comme suit :

- Mme Carol LEDAY (Présidente)
16 Ch. des Batailles SAINTE-ANASTASIE
Tél. 94.72.20.00 (siège social)
- Mme Sylvie ROY (Secrétaire)
- Mlle Aline ISTRIA (Trésorière)
- M. André BOTTEY (Trésorier Adjoint)

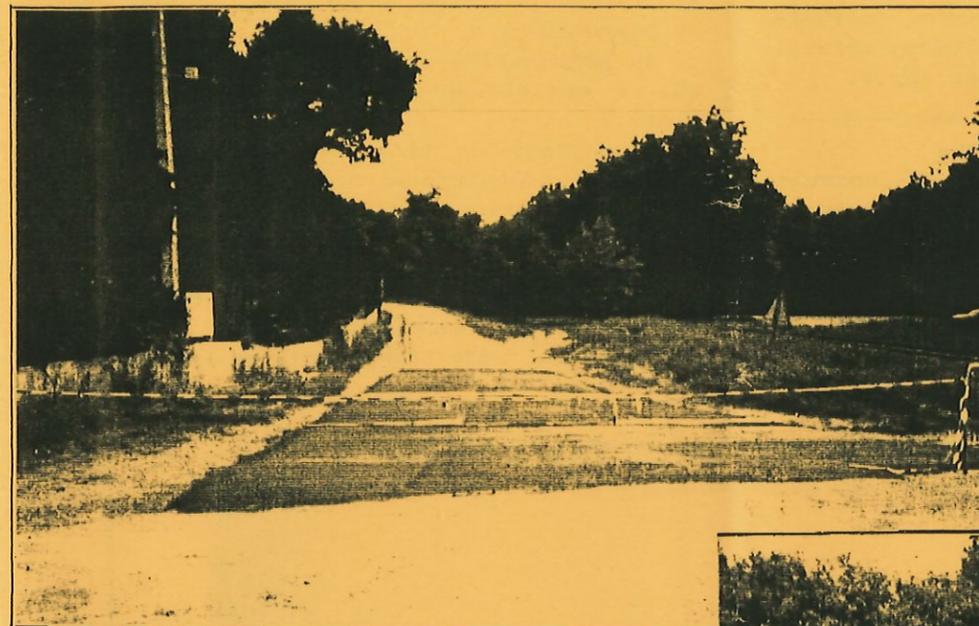
Les membres du conseil d'administration élus en 1993, sont réélus.

Pour tous renseignements, téléphonez ou écrivez au :
Secours Populaire Français (Tél.94.72.20.00)
Comité de SAINTE-ANASTASIE
16 Ch. des Batailles
83 136 SAINTE-ANASTASIE
C.C.P. 1062217 Y MARSEILLE

La Présidente
Carol LEDAY

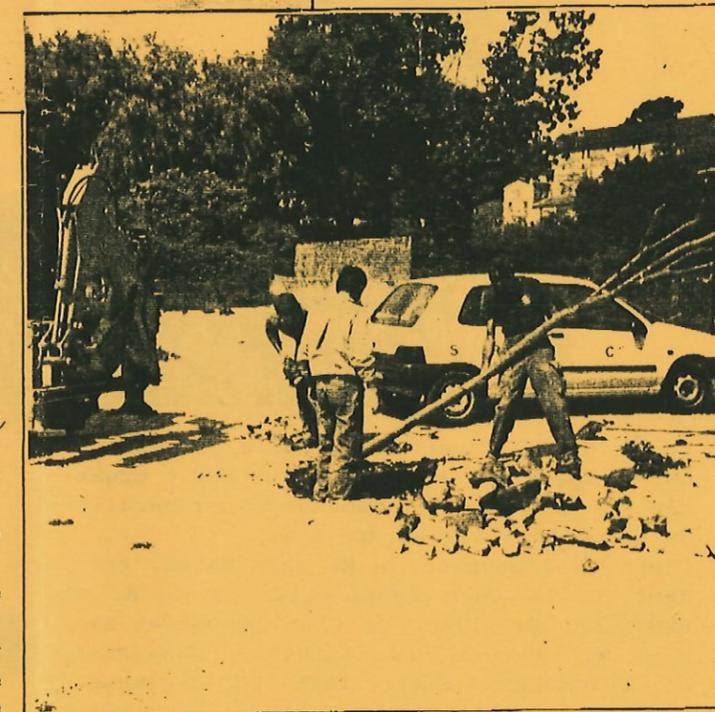
RAPPEL : La Kermesse des écoles se déroulera le samedi 25 juin, Place de la Gare, de 10 H à environ 19 H.

**TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL
DU 15 AVRIL AU 15 MAI**



Le chemin des Souquettes à son début après l'épannage de la dernière toupie de béton.

Rappelons que le Syndicat Intercommunal des Chemins interviendra dans ce même secteur fin août, si le déroulement prévu des travaux est respecté.



1. BETONNAGE DES CHEMINS

- **Chemin du Vallon de Gueirol**. Initialement prévu sur 260 mètres lors des prévisions budgétaires, le bétonnage a dû être mené sur 650 mètres en raison des violentes pluies qui avaient creusé de profonds ravissements et rendu le chemin impraticable.

- **Chemin des Vignarets**. Chaussée emportée, telle une feuille de papier, de part et d'autre du pont de la déviation. Bétonnage sur 100 mètres.

- **Chemin des Souquettes**. Entre le chemin des Batailles et le passage à niveau, bétonnage et sensible élargissement de l'assiette de la chaussée sur 6 mètres.

- **Chemin de Rebouillon**. Bétonnage sur 90 mètres. La livraison inattendue d'une toupie de 4 m³ au lieu de 6 m³ n'a pas permis le raccordement avec le chemin des Fabres. Les deux mètres manquants seront réalisés à la prochaine reprise des travaux avec, en conséquence passagère mais regrettable pour les riverains, les mêmes contraintes que précédemment (limitées à 24 heures cependant).

À la sortie de ce bulletin, les travaux de bétonnage seront sur le point de reprendre. Si 248 m³ ont déjà été utilisés, il en reste encore presque autant pour l'achèvement des programmes de 1993 et de 1994.

2. PLANTATION D'ARBRES

Les micocouliers plantés l'an dernier sur le parking des Ferrages et dont la reprise ne s'est pas manifestée ont été remplacés par des plantes de la même espèce.

3. ECOLE

Visite dans les écoles et réalisation de menus travaux ou petites réparations demandés par les enseignants.

4. TENNIS

Mise en place du filet coupe-vent après haubanage des poteaux de clôture. Le violent mistral de la semaine dernière -80-90 km/h- n'a pas eu d'effet sur la solidité de la clôture aménagée. Les conclusions définitives seront tirées après une tempête à 120 Km/h !

5. PLACE DE LA GARE

Entretien, nettoyage, épandage de dés herbant, débroussaillage des abords. Installation dans la lampisterie d'étagères métalliques à la demande du Comité des Fêtes.

6. CONSTRUCTION D'UN MUR MITOYEN

En dur sur les terrasses de la nouvelle Mairie et de M. GHIGLIONE Michel, partiellement aménagé en pavés de verre pour ne pas créer trop d'obscurité.

7. NOUVELLE MAIRIE

Bien que l'effort de la totalité de l'équipe municipale ne soit pas encore consacré à son aménagement, divers travaux s'y poursuivent régulièrement.

A ce jour ont été réalisés :

- le décroûtage des poutres et des plafonds du rez-de-chaussée ;
- le "travail" des poutres à l'herminette ou à la plane ;
- l'isolation du plafond du rez-de-chaussée en laine de roche compressée, collée sur du placoplâtre ;
- la préparation de l'installation électrique : encadrements de gaines et de boîtiers ;
- l'abattage de cloisons et la réfection des parties de murs en mauvais état ;
- la réfection totale des menuiseries d'origine ;
- la confection d'une porte provisoire pour la future entrée sur la placette afin de permettre la suppression de la porte actuelle qui sera transformée en fenêtre.

LA VIE ASSOCIATIVE

8e EDITION DES BOUCLES DE L'ISOLE

La 8e édition des "Boucles de l'Issole" se déroulera le samedi 16 juillet 1994 à 19 heures.

Comme les éditions précédentes, il est fait appel aux bonnes volontés pour participer à l'organisation de la course.

Deux réunions préparatoires sont prévues à cet effet, salle polyvalente :

- jeudi 16 juin à 18 heures
- mardi 12 juillet à 18 heures.

Les organisateurs comptent sur votre présence pour la réussite de cette manifestation.

VOLLEY-BALL

Le club de volley-ball vous invite à son Assemblée Générale du 27 mai à 19 heures à la salle polyvalente -que vous soyez membre du club ou simplement intéressé par cette discipline- vous serez les bienvenus.

La participation d'une équipe au championnat UFOLEP sera l'un des points de l'ordre du jour.

Un apéritif amical clôturera la réunion.

A.S.L. SECTION BASKET-BALL

Equipe Baby-Basket N°1

Résultats :

- ASPT TOULON 16 SAINTE-ANASTASIE 8
- SAINTE-ANASTASIE 14 (3) SANARY 2
- SAINTE-ANASTASIE 14 SAINT-MANDRIER 2
- SAINTE-ANASTASIE 2 CAVALAIRE (3) 2
- SAINTE-ANASTASIE 0 SANARY (1) 4

Equipe Baby-Basket N°2

Résultats :

- SAINTE-ANASTASIE 4 SAINT-TROPEZ (2) 0
- SAINTE-ANASTASIE 4 SANARY (4) 2
- SAINTE-ANASTASIE 4 LES ARCS (4) 0
- SAINTE-ANASTASIE 2 GRIMAUD 6
- SAINTE-ANASTASIE 2 COGOLIN 6
- SAINTE-ANASTASIE 8 LES ARCS 0

Un grand BRAVO à nos Baby qui ont fait flotter bien haut les couleurs du village lors de ce tournoi.

LE PRESIDENT
Guy BRUZZONE

REMISE DE DECORATIONS A SAINTE-ANASTASIE



Le mercredi 11 mai à la salle polyvalente, une sympathique manifestation était organisée en présence de nombreuses personnalités du monde agricole et sportif.

C'est en l'honneur de M. Jean NADAL, Président de la Cave Coopérative et de M. Guy BRUZZONE, Président du Club de Basket-Ball, que M. Jean-Pierre GUERCIN, Sous-Préfet de BRIGNOLES, avait fait le déplacement à SAINTE-ANASTASIE.

Après quelques mots de bienvenue du Maire, le Sous-Préfet s'adressait à M. NADAL, soulignant les services exceptionnels qui lui valaient aujourd'hui d'être fait Chevalier du Mérite Agricole.

S'adressant ensuite à M. BRUZZONE, il lui adressait ses félicitations et ses encouragements pour la poursuite de l'activité associative qui déjà, justifiait amplement cette Médaille de la Jeunesse et des Sports. Après une amicale remise de cadeaux aux récipiendaires, la manifestation se prolongeait fort tard par un vin d'honneur offert par la coopérative vinicole.



Patrick PELLETINGEAS
TECHNICIEN CONSEIL

TRAITEMENT DES CHARPENTES
par injection, contre termites,
capricornes, mères...

TRAITEMENT DES TUILES
ISOLATION DES COMBLES

Siège social : Ste ANASTASIE 83136 - VAR

Tél. 94.72.28.72

APE 4804 SIRET 353 309 651 00019

TOURNOI DEPARTEMENTAL DE BABY-BASKET COMITE D'ORGANISATION

Président.....M. GIACOSA
Responsable du tournoi.....M. MIGOUT
Responsables logistique.....M. GARCIA
.....M. RAGACHE
Responsable technique.....M. MIGOUT
Arbitrage.....CLUB DE CAVALAIRE
Tables de marque.....CLUB DE CAVALAIRE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE SAINTE-ANASTASIE RENOUVELLEMENT DU BUREAU

A la rentrée prochaine, le Bureau actuel de l'Association démissionnera en bloc après de "bons et loyaux services".

La continuité de l'APESA dépend de l'existence d'un Bureau comportant trois membres au minimum ainsi que l'exige la législation relative aux associations.

Afin d'éviter la disparition de l'Association, nous invitons à présent, tout parent d'élève désireux de prendre la relève, de nous contacter à l'un des numéros suivants :

- 94.72.22.87. (Mme CIA)
- 94.72.24.61. (Mme LAPRE)
- 94.72.23.36. (M. CLEMENT)

Les enfants de SAINTE-ANASTASIE vous remercient de votre dévouement.

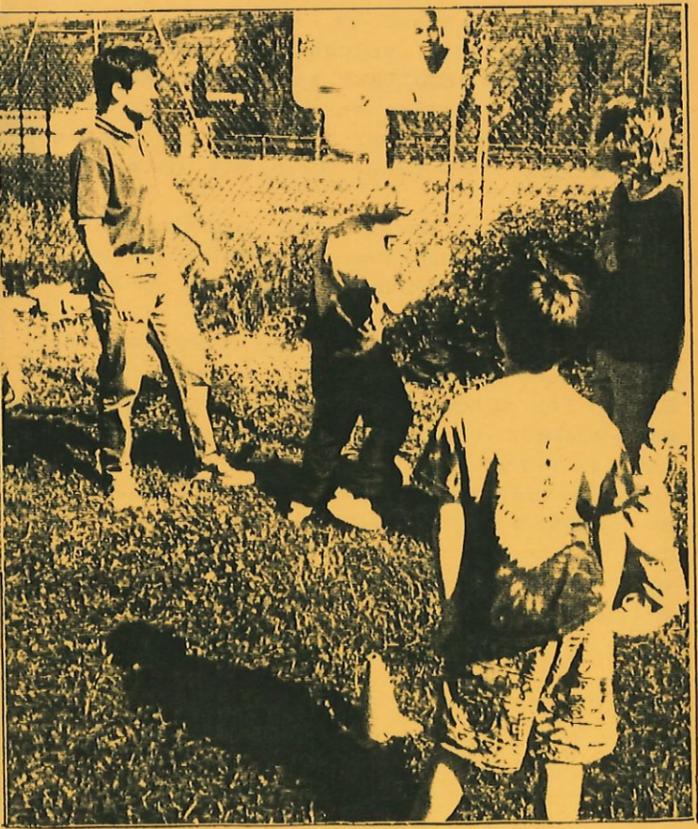
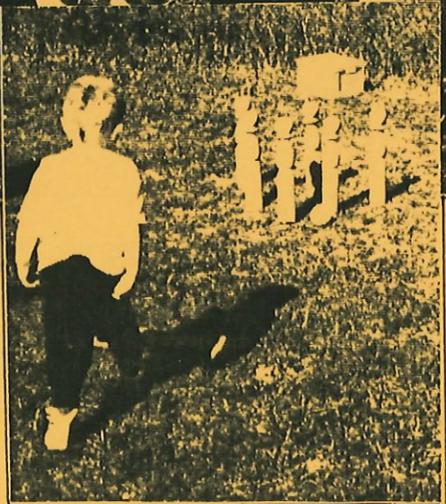
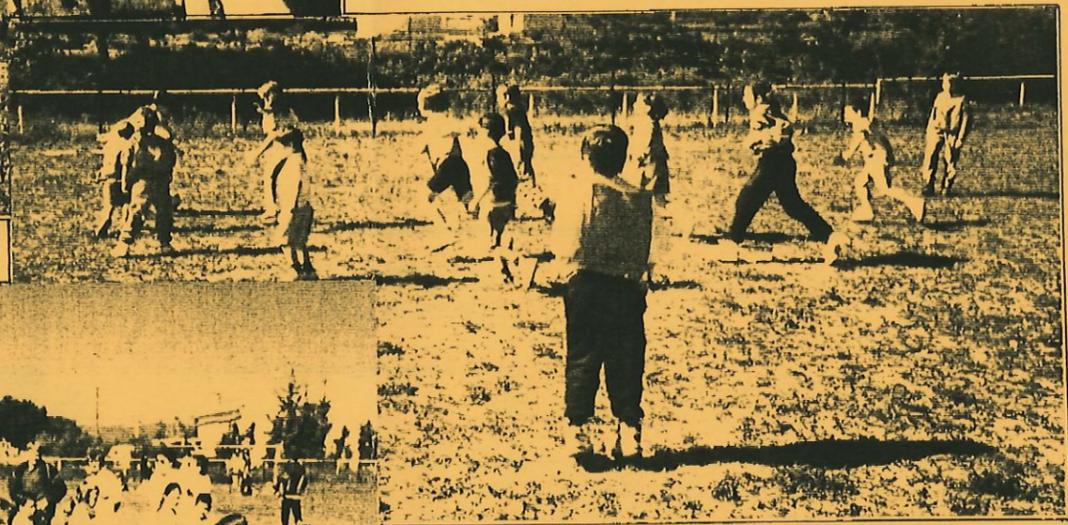
LE BUREAU

TOMBOLA DES ECOLES

M. ou Mme COGORDAN (billet N°39833) a gagné un four-gril, à retirer à l'école primaire.



Beaucoup de monde sur le stade des Négadis-ses. Toutes les disciplines scolaires étaient représentées : course à pied, saut en hauteur, foot-ball, tir au pistolet. Les équipes de la primaire ainsi que celles de la maternelle se sont données à fond. Les parents présents pour encourager leurs enfants n'ont pas quitté le stade de toute la matinée. Ce n'est que vers midi, à bout de force mais heureux, que tout ce petit monde a repris le chemin des vestiaires. On parlera encore longtemps de ces jeux olympiques printaniers.



Depuis quelques semaines, une série de vols de maraudages, ont été commis dans la Commune. Souvent il s'est agi de chapardage d'objets usuels (vélo, matériel de jardin...) ou d'animaux de basse-cour. En dépit des préjudices subis, peu de plaintes ont été déposées à la Gendarmerie de LA ROQUEBRUSSANNE. Quoi qu'il en soit, ces atteintes répétées engendrent un climat d'insécurité toujours susceptible de provoquer quelques dérapages particulièrement regrettables. Sachant que malgré ses efforts, la Gendar-

merie n'accomplira aucun miracle si des renseignements précis ne lui sont pas communiqués, je demande que tous les faits présumés suspects soient communiqués, si nécessaire à titre préventif (sans tarder) à la Police Municipale. Sans tomber dans la délation, cette collaboration de tous à la sécurité publique a déjà fait la preuve de son efficacité. Quant à la plainte contre X à l'égard des "voleurs de poules" elle n'aura, comme par le passé, que peu de chance d'aboutir sans ce qui précède.

FEUX, DEBROUSSAILLEMENT, BARBECUES

En application de l'arrêté préfectoral du 7 mars 1989 modifié, l'usage du feu est strictement limité durant la période du 1er juin au 15 octobre. Les feux d'incinération sont donc interdits. Les feux destinés à la cuisson (méchoui), les feux de camp, les feux d'artifice sont soumis automatiquement à une demande au Maire, une semaine avant la date prévue pour "l'opération" (imprimé N°2).

Quant aux classiques "BARBECUES" effectués aux abords immédiats des habitations, ils ne sont soumis à aucune demande d'autorisation, sous réserve qu'il ne s'agisse pas de feux nus et que soient observées la réglementation en vigueur, notamment en matière de débroussaillage et les règles de sécurité (eau, surveillance...).

BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET DU VAR

- Le bibliobus est ouvert à tous, adultes et enfants.
- L'inscription se fait sur présentation d'une attestation de domicile et d'une autorisation écrite des parents pour les enfants.
- L'inscription et le prêt des livres sont gratuits.
- Le nombre de livres prêtés est limité

- à 7 ouvrages (une oeuvre en plusieurs volumes comptant pour un seul ouvrage).
- La durée du prêt correspond à la période séparant deux passages du bibliobus (soit 5 semaines).

Le bibliobus stationnera à SAINTE-ANASTASIE, PARKING DES FERRAGES, de 14 H à 15 H 30, le mardi 31 mai.

EMPLOI C.E.S. PAR LES COMMUNES

La loi quinquennale pour l'emploi (J.O. du 21/12/93) a revu les données de ces contrats.

A savoir, désormais les Contrats Emplois Solidarité sont exclusivement réservés.:

- aux chômeurs de longue durée
- aux chômeurs âgés de plus de 50 ans

- aux personnes handicapées
- aux jeunes de plus de 18 ans et de moins de 26 ans connaissant des difficultés particulières d'insertion (à n'utiliser qu'avec modération et en partenariat avec des missions locales par exemple...).

S.O.V.A.P.A.J

Société Varoise de
Parcs et Jardins

Etude - Création Espaces Verts
Arrosage Automatique
Elagage - Débroussaillage

"LES VIGNARETS" 83136 SII - ANASTASIE - T. 94.72.29.92

Entreprise Eric CODONNEL

Terrassements - Travaux publics
Piscines - Fosses Septiques

3 rue des oustaouts
83136 St^e Anastasie



94.72.24.63 ou 94.72.23.12

SIRET : 3920496600011

SUR VOS ECRANS A SAINTE-ANASTASIE

Samedi 28 mai à 17 heures 30 :
LES ARISTOCHATS dessin animé de WALT DISNEY

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Syndicat Intercommunal de l'Eau, regroupant SAINTE-ANASTASIE et FORCALQUEIRET vient de mettre à la disposition de la Commune un "container" destiné à recevoir les huiles-moteurs usagées et, dans un autre, les récipients qui les contenaient. Ce "container" concerne tous les usagers d'engins à moteurs qui, jusqu'à présent, jetaient leur huile "quelque part" dans la nature.

Chacun sait que les huiles industrielles constituent, même en petite quantité, un redoutable polluant pour les nappes phréatiques qu'elles rendent inexploitable pour la consommation humaine pendant parfois de longues périodes car leur dégradation est particulièrement lente.

L'eau est devenue, de nos jours, par le fait du développement de l'urbanisation, de la mécanisation et de l'industrialisation un élément de plus en plus précieux qu'il convient de respecter pour éviter les traitements de plus en plus coûteux pour le rendre potable.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la dotation de ce container, dont nos concitoyens sauront, n'en doutons pas, faire le meilleur usage.

Ce container est situé à la sortie de SAINTE-ANASTASIE, en allant vers BESSE, après le pont de la déviation, à droite.

STATIONNEMENT INTERDIT

Dans l'ensemble, la nouvelle réglementation est respectée. Toutefois quelques exceptions pouvant, aux yeux du plus grand nombre, être considérées comme les prémices d'une déréglementation rampante, le Garde Municipal, dont c'est la fonction, se verra contraint désormais d'appliquer - avec fermeté, mais sans rudesse - la règle générale à des particuliers au hasard de ses allées et venues.

Pierrine

Coiffure à domicile

Dames - Messieurs - Enfants

Tél. 94.72.29.66

JEAN-PIERRE MORIN, PRESIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE DE GAREOULT

Après sa récente élection, notre nouveau Conseiller Général, M. Gérard FABRE, avait fait part de son intention de ne plus assumer le mandat de Président du Syndicat Intercommunal du Collège Guy de MAUPASSANT (LA ROQUEBRUSSANNE. NEOULES. GAREOULT. MAZAUGUES. FORCALQUEIRET. MEOUNES. ROCBARON. SAINTE-ANASTASIE).

Cette décision, s'inscrit dans une volonté d'équilibrer une collaboration amicale entre toutes les Communes du Canton.

Le mardi 17 mai, le Maire de SAINTE-ANASTASIE, a été élu à l'unanimité pour succéder au Président sortant.

Mme TORRENTE assurera le secrétariat de ce Syndicat Intercommunal à la Mairie de SAINTE-ANASTASIE (94.72.21.19).

Le siège social du Syndicat reste, comme depuis sa création, la Mairie du chef lieu du canton de LA ROQUEBRUSSANNE.



Ne jetez plus vos huiles usagées, même loin des habitations. Les eaux d'infiltration les amènent tôt ou tard aux nappes phréatiques.

POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables :

- s'adresser ou téléphoner à la Mairie 94.72.21.19.

En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence :

- téléphoner au 94.72.24.91.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie).

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 94.86.34.61.
puis N° donné par répondeur.

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle STIVALA, Assistante Sociale, tient sa permanence à la Mairie, le premier jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures.

SAINTE-ANASTASIE HOMMAGE AUX MORTS

Déjà plus de 49 ans que capitulait le nazisme en ce 8 mai 1945. Le Maire et le Conseil Municipal, ainsi que les Associations des Médaillés Militaires de la 1754e section, les Combattants volontaires de BESSE, FLASSANS, FORCALQUEIRET et SAINTE-ANASTASIE ouvraient le cortège en direction du monument aux morts pour rendre un hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Arrivé au pied de la stèle, après le dépôt de gerbe, le Président des Médaillés Militaires, a donné lecture du message du Ministre.

C'était ensuite le tour du Président des Combattants volontaires qui a rendu hommage à tous les soldats des fronts de NORMANDIE, de PROVENCE et de l'ombre, morts pour que vive la FRANCE.

Après la minute de silence, M. MORIN, Maire de SAINTE-ANASTASIE, a remercié toutes les personnes présentes et représentées et a invité toute la population à un apéritif au Bar des Amis.

VAR MATIN

VEHICULE DE PREMIERE INTERVENTION EN CAS D'INCENDIE

Comme les années précédentes, le véhicule municipal de première intervention est mis en service depuis le 15 mars.

1) En semaine et durant les heures ouvrables il est assuré par le personnel municipal (94.72.21.19).

2) En dehors des heures ouvrables et durant le week-end, un service de permanence est organisé :

TEL : 94.72.24.91. (Garde)
94.72.25.85. (Adjoint Sécurité)
94.72.23.22. (Président C.C.F.F.)
94.72.24.05. (Maire)

Dans tous les cas téléphoner prioritairement au 18 (Pompiers).

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 29 mai.....Dr BRAUN.....94.33.22.04
Le 05 juin.....Dr LE MADEC...94.59.69.52
Le 12 juin.....Dr ARNAUD....94.80.26.94
Le 19 juin.....Dr MATHIE....94.59.62.97
Le 26 juin.....Dr CORBIER...94.72.25.69



N'OUBLIEZ PAS

Dimanche 29 mars : La Fête des Mères !
Dimanche 12 juin : Les Elections Européennes

Dans les deux cas, l'abstention n'est pas recommandée !